

LES NOUVELLES DE BOURGES

www.ville-bourges.fr

JUIN 2022

N° 280

Dossier p 4-7

DEUX ANS D' ACTIONS POUR TOUTES ET TOUS



SOMMAIRE

DOSSIER

4 5 6 7

2 ans de mandat

QUARTIERS

8 9

Création d'une liaison douce MCB

BIEN DANS MA VILLE

10

Nouveaux commerces

VIVRE MA VILLE

11

Participation citoyenne

CULTURE

12 13

Nuit lumières de Bourges

SPORT

14 15

Inscription aux Olympiades

JEUNESSE

16

L'été des jeunes

ASSOCIATIONS

17

ACTION SOCIALE SANTÉ

18

Programme du CCAS

TRIBUNES

19

PORTRAIT

20

Isabelle Carlier



Le mois de mai a été riche en événements avec notamment la célébration des 30 ans de la première inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de la cathédrale Saint-Etienne, la « Faites de l'écologie ! » et l'accueil du chef de la tribu des Hulis de Papouasie-Nouvelle Guinée, Mundiya Kepanga.

LES NOUVELLES DE BOURGES • JUIN 2022 • N° 280

Directeur de la publication : Guillaume Crépin • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Nathalie Corboeuf / Isabelle Coudrat / Martine Dubois / Maryline Prévost • Photos : Ville de Bourges / Lydia Descloux / Fotolia / DPPI
 • Conception Réalisation : Service Communication Ville de Bourges • Infographie : Noémie Leonard / Camille Baudry / Justine Chataigner • Impression : Ouest-France, Rennes / 02 99 32 65 29 / Imprimé sur du papier produit en Allemagne, à partir de 52% de fibres recyclées, IFGD. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0.003kg/tonne • Tirage : 37 000 exemplaires • Dépôt légal : à parution • Les Nouvelles de Bourges : Ville de Bourges / 11 rue J. Rimbault / 18020 Bourges cedex / Tél. 02 48 57 80 00 / Facebook : www.facebook.com/mairie.bourges

EDITO



INVESTIR POUR RÉPARER LA VILLE

INVESTIR POUR PRÉPARER L'AVENIR

Il y a deux ans déjà les Berruyères et les Berruyers ont choisi de nous faire confiance. Confiance pour faire de Bourges une ville plus citoyenne, plus écologique, plus sociale et plus solidaire. Il y a deux ans, nous avons affirmé un cap et pris auprès de vous 20 engagements.

Ces deux premières années, dans la vie de chacun d'entre nous comme dans la vie de notre collectivité, ont été fortement impactées par le COVID tant humainement que financièrement.

Malgré ce contexte, nous avons immédiatement lancé les bases du projet pour lequel vous nous avez élus.

Nous avons tenu dans ce numéro, dans un dossier complet de 4 pages, à revenir sur nos engagements et les premières avancées concrètes de notre projet sur Bourges :

Agir pour le quotidien des Berruyers à travers la santé, la sécurité, la propreté de notre ville, les solidarités

Préparer l'avenir en lançant les grands projets pour notre ville notamment par la requalification du Centre-ville et la rénovation urbaine de nos quartiers

Faire rayonner notre ville, en faisant le pari de l'éducation, de la culture et du patrimoine ainsi que de l'accueil de nouvelles populations

Au-delà de ces engagements, une nouvelle urgence nous est apparue ces derniers mois : face au délabrement généralisé de la ville, **il est absolument nécessaire d'investir plus chaque année pour réparer la ville**, pour rembourser « la dette grise ». En effet, les Berruyers nous alertent jour après jour sur la situation patrimoniale particulièrement inquiétante de notre ville : voiries, trottoirs, écoles, bâtiments publics...

Les années de sous-investissement sur ces postes ont entraîné mécaniquement un état de vétusté incroyable de notre parc public. Cela ne peut plus durer. Il n'est plus possible de coller des sparadraps sur des jambes de bois. Cela nécessite un engagement financier majeur que nous engageons dès 2022.

Investir pour préparer l'avenir, c'était notre engagement, nous le ferons

Investir pour réparer la ville, c'est notre responsabilité, nous l'assumerons

Nous réaffirmons enfin notre engagement de le faire sans augmenter la fiscalité municipale en priorisant et en planifiant nos investissements. Nous le faisons en posant une vision d'avenir à horizon 2030.

Un horizon proche et réalisable.

Yann Galut

Maire de Bourges

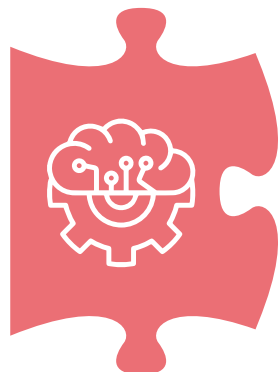
DEUX ANS D' ACTIONS

au service des Berruyères et des Berruyers

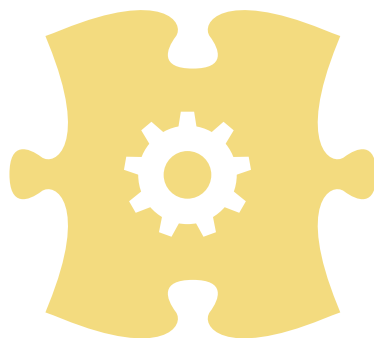
Après deux ans de mandat, c'est l'occasion pour Yann Galut, Maire de Bourges et toute l'équipe municipale de dresser le bilan des actions et des réalisations concrètes sur la Ville de Bourges.

Depuis deux ans l'équipe municipale travaille au quotidien pour améliorer la vie des habitants, en proximité et en ayant à cœur leurs préoccupations.

L'action municipale s'articule autour de 4 axes majeurs :



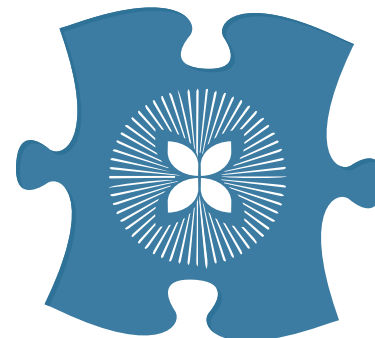
AMÉLIORER LE QUOTIDIEN



RÉPARER LA VILLE



PRÉPARER L'AVENIR



FAIRE RAYONNER BOURGES

> AMÉLIORER LE QUOTIDIEN



1

Avec bienveillance et considération et avec le souci permanent de la proximité, l'objectif de l'équipe municipale est d'améliorer le quotidien des Berruyères et des Berruyers, et ce dans tous les quartiers de la ville, en faisant notamment de la propreté une priorité absolue, en renforçant la relation à l'usager et en mettant la proximité au cœur de la politique de sécurité publique.

Action sociale/Solidarité

> Mobilisation de soutien pour le peuple ukrainien et accueil de familles de la ville de Korosten [1]

Alimentation

> Etude en cours sur la restauration collective [2]
> Intégration de critères bio et local dans les marchés publics

Citoyenneté/Concertation/Proximité

> Mise en place de l'Assemblée citoyenne - outil de co-construction des politiques municipales [3]
> Consultation citoyenne pour la rédaction de la Charte de la vie et de la participation citoyenne adoptée en conseil municipal le 10 juin 2021
> Mise en place de consultations citoyennes en ligne
> Mise en place d'un élu de permanence sans RV à l'Hôtel de ville

Cœur de ville

> Piétonisation de la rue Moyenne
> Animation renforcée des principales rues commerçantes

Culture

> Mise en place du dispositif « Aux Arts les enfants » [au cours de l'année scolaire 2021-2022, 400 élèves des écoles de Bourges travaillent avec 11 artistes professionnels sur des créations visuelles, théâtrales, musicales] [4]

> Organisation de spectacles dans les différents quartiers de la ville durant le « Bel été de Bourges »

Coéducation

> Végétalisation des cours
> Obtention du label cité éducative pour la coéducation

Education

> Augmentation des budgets « scolaires » pour les écoliers dès la première rentrée de la mandature : augmentation du forfait élèves pour les fournitures scolaires, opération de renouvellement des manuels scolaires, aide à l'acquisition de logiciels pédagogiques ou ressources informatiques, acquisition de vidéoprojecteurs fixes ainsi que les tableaux blancs nécessaires

Egalité femmes/hommes

> Création de la cellule de suivi des situations préoccupantes dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et du renforcement du soutien aux associations oeuvrant dans ce sens

Intergénérationnel

> Accompagnement d'actions pour faciliter les liens entre les générations



2



3



4



Mobilités

> Gratuité du réseau de transport Agglobus les week-ends, prémices de la gratuité totale en septembre 2023 [5]

> Développement du jalonnement dynamique pour indiquer aux automobilistes les places de stationnement libres sur les parkings du centre-ville

Propreté

> Mise en place du plan de nettoyage de la propreté urbaine

> Création de la Brigade d'Intervention Rapide [6]

Santé

> Ouverture de la Maison de santé du Prado [8]

Sécurité

Mise en place de la police de proximité avec l'ouverture de

deux postes de police municipale au Val d'Auron et aux Gibjoncs [7]

Services municipaux

> Adaptation des services publics aux besoins des Berruyères et des Berruyères (Police municipale, propreté urbaine, santé..) tout en maîtrisant la masse salariale et malgré la crise sanitaire

Sport et vie associative

> Mise en place des Assises du sport

> Création des « Olympiades de quartiers » [9]

> fusion des clubs Bourges Foot et Bourges 18

> Fonds de soutien aux associations suite à la crise sanitaire

Sport-Santé

> Installation d'un Fitness parc au lac d'Auron



> PRÉPARER L'AVENIR



La volonté de l'équipe municipale est de lancer de grands projets structurants qui structurent la ville et soutiennent l'économie locale, avec le souci constant de maîtriser la dette. L'équipe municipale veut également relever les défis majeurs de la transition écologique.

Action sociale/Solidarité

> Mise en place de l'Agenda 21 de la longévité à destination des seniors Berruyères [1]

Alimentation

> Actions pour de bonnes pratiques sur l'alimentation envers le grand public : « Défi à alimentation positive » [1]

> Actions en direction des scolaires : ateliers sur le gaspillage alimentaire sur le temps méridien

Cœur de ville

> Lancement du projet de rénovation de la place Cujas [2]

> Relance du dossier de la maison des Forestines et lancement des travaux

> Recrutement avec l'agglomération d'un Manager de commerce (plus de 40 dossiers de nouveaux magasins suivis en 2 ans)

Education à l'environnement

> Mise en place de sessions de formation autour de projets sur la biodiversité et l'environnement pour les animateurs de la ville

Environnement et transition écologique

> Réalisation de plusieurs inventaires de biodiversité et notamment sur la plaine du Moulon qui amène à différer la fauche aux abords du Moulon

> Vidange du bassin de sédimentation du lac d'Auron et début de l'entretien des pelles du lac

> Extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures

Mobilités

> Projet de Bus à Haut Niveau de Service lauréat de l'appel à projets national

> Déploiement des vélos électriques géolocalisés Bik'Air

> Déploiement des trottinettes à Intelligence Artificielle Pony [3]

Finances/Ressources humaines

> Maîtrise budgétaire malgré l'impact COVID

> Mise en place d'un programme d'investissement pluriannuel pour prioriser les principaux projets sur le mandat municipal

Jeunesse

Accueil de 2 référents étudiants au sein du BIJ en lien avec le Conseil Régional

> RÉPARER LA VILLE



L'objectif affiché est de remettre en état les écoles, les équipements sportifs et les bâtiments municipaux qui ont souffert d'un manque d'entretien depuis de très nombreuses années.

Education

> Lancement du Plan écoles : rénovation et végétalisation de toutes les écoles sur 10 ans (1)

Bâtiments municipaux/cimetières de la ville

> Rénovation de la mairie annexe du Val d'Auron
> Plan de reprise des sépultures en état d'abandon dans les cimetières

Patrimoine

> Lancement de la démarche du Plan musées (rénovation et développement muséal phase 1)
> Mise en place de la stratégie de restauration des

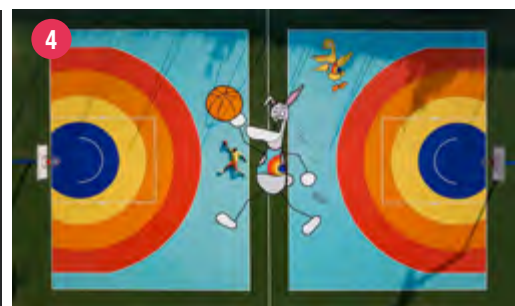
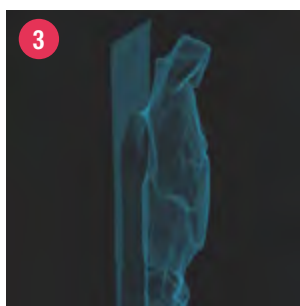
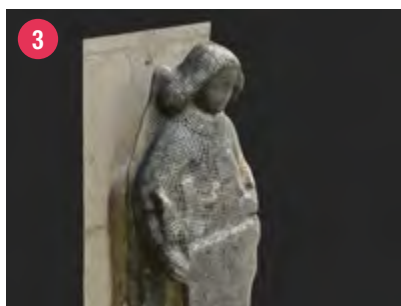
monuments historiques : études diagnostics programmées et travaux engagés de la couverture de l'Hôtel Lallemand ; mise en sécurité de l'électricité du musée du Berry ; intervention d'urgence de la peinture murale de l'Hôtel Lallemand ; numérisation des sculptures (3)

Sport

> Lancement d'un plan de rénovation des équipements sportifs de la ville
> Réalisation d'un terrain synthétique annexe Jacques Rimbault
> Travaux stade Pierre Delval
> Réalisation d'un terrain 3X3 au lac d'Auron (4)

Travaux

> Mise en place de la Brigade d'Intervention Rapide
> Rénovation de la rue Coursarlon et Diderot (2)



> FAIRE RAYONNER BOURGES



La stratégie mise en place vise à faire parler de Bourges, à remettre Bourges au centre de la France. Il faut que Bourges existe au niveau national pour attirer de nouveaux habitants et de nouveaux investisseurs.

Bourges a de nombreux atouts (culture, cadre de vie,...) pour attirer de nouveaux habitants et elle a besoin d'eux !

Animation

> Création du « Bel été de Bourges » (1)
> Modernisation du parcours-spectacle des « Nuits Lumière de Bourges »

Attractivité du territoire

> Lancement de « Bourges vie nouvelle » avec la création d'une équipe dédiée à l'accompagnement des projets d'installation

> 2^e place au classement des villes où il fait bon télétravailler (Source Le Parisien du 9 février 2022)

Culture

> Ouverture de la nouvelle Maison de la culture (2)
> Lancement de la candidature de Bourges capitale européenne de la culture 2028 qui fédère de nombreuses collectivités et acteurs culturels du territoire

Patrimoine

Célébration des 30 ans de l'inscription de la cathédrale au patrimoine mondial de l'UNESCO et de l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire (3)

Sport

> Lancement de la semaine du sport et des femmes
> Soutien au Bourges Basket pour l'organisation de l'Eurocoupe de basket au Prado

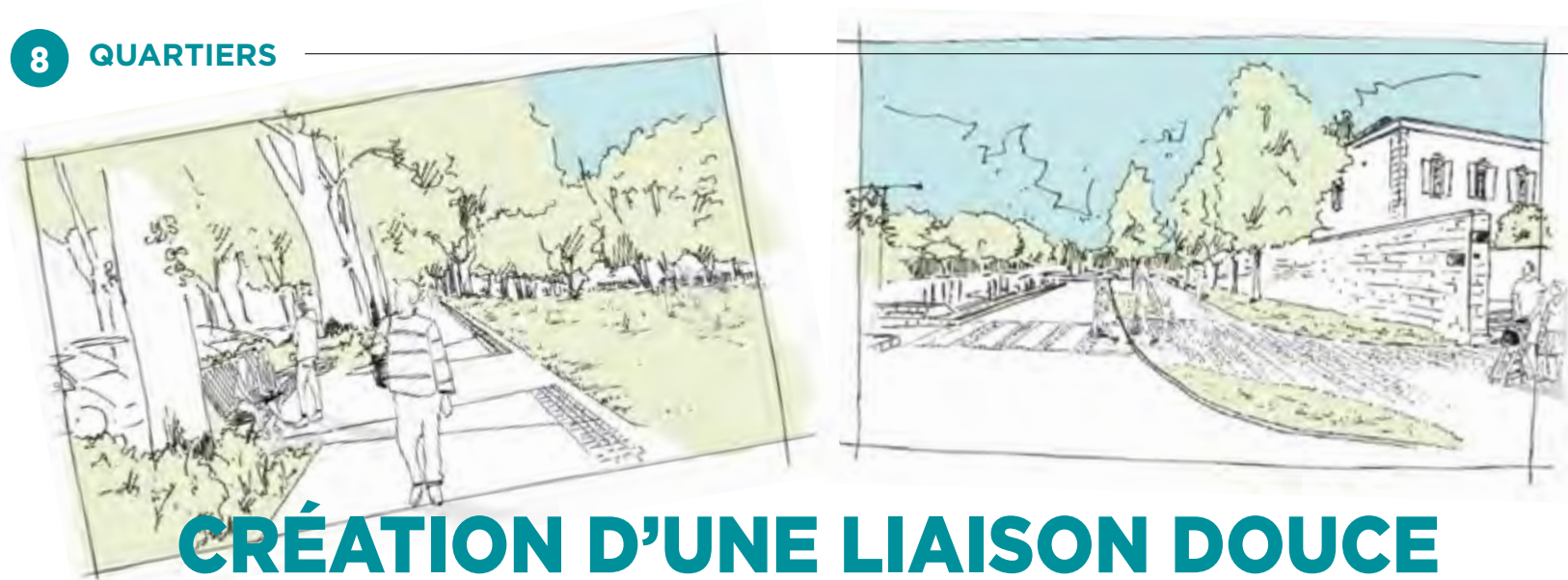


RAPPEL DES 20 PRIORITÉS pour le mandat

En deux ans, déjà de nombreux engagements en actions



1. **Une Assemblée citoyenne**, outil de co-construction des politiques municipales, constituée de citoyens de plus de 16 ans tirés au sort.
2. **Créer un service municipal de santé** doté de 10 médecins salariés avec des permanences dans tous les quartiers.
3. **Promouvoir le Made in Bourges** et les circuits courts pour attirer de nouvelles entreprises et développer des emplois durables et non-délocalisables.
4. **Développer une brigade de la propreté** réactive et efficace dans l'ensemble de la ville.
5. **Reprendre le contrôle de l'alimentation de nos enfants** et de nos aînés avec une municipalisation de la restauration collective et un approvisionnement par des produits bios et locaux.
6. **Repenser le réseau de transports urbains** : horaires étendus, réseau renforcé, gratuité pour toutes et tous.
7. **Créer une police municipale de proximité** et ouvrir deux antennes au Val d'Auron et aux Gibjoncs.
8. **Créer un service public du bien vieillir**, pour lutter contre l'isolement de nos aînés et adapter la ville à tous les âges de la ville (bancs, pavés, trottoirs,...).
9. **Accompagner nos commerces de centre-ville** et stopper les installations en périphérie.
10. **Lancer un plan local de mobilisation de tous pour le climat**.
11. **Partager les responsabilités de Maire et de Président.e** de l'Agglomération en ne cumulant pas les deux fonctions.
12. **Lancer un plan écoles** : rénovation et végétalisation de toutes nos écoles en 10 ans !
13. **Développer une politique culturelle ambitieuse**, accessible dès le plus jeune âge.
14. **Soutenir et développer les filières d'enseignement supérieur** de la ville.
15. **Faire vivre les conseils de quartier** avec un budget participatif pour réaliser leurs propositions.
16. **Rénover et valoriser le patrimoine** remarquable de la ville comme vecteur de développement culturel et de vitalité économique.
17. **Lutter contre toutes les formes de discrimination** et les violences faites aux femmes
18. **Conduire un plan de rénovation des installations sportives** et des aires de jeu pour enfants.
19. **Simplifier les démarches des associations** : prêts de salles, appui technique et logistique, ...
20. **Mettre en valeur les Marais**, les rives de l'Auron ainsi que du Canal de Berry et protéger les ressources en eau potable



CRÉATION D'UNE LIAISON DOUCE entre le cœur de ville et le quartier Séraucourt

La Ville de Bourges se mobilise pour la revitalisation de son cœur de ville et pour la redynamisation de ses commerces. La création d'une liaison douce entre le cœur de ville et le quartier Séraucourt offrira un nouvel espace plus agréable aux piétons et cyclistes pour accéder au centre-ville.

Dans le cadre de son programme « Action Cœur de Ville », qui doit permettre le réaménagement de nombreux espaces publics du centre-ville, la municipalité souhaite accompagner le développement des modes de déplacements apaisés entre le centre-ville et les quartiers alentours. Ce projet de liaison douce avec le secteur Séraucourt, quartier aux nombreux équipements culturels, sportifs et festifs jouxtant le cœur historique et constituant l'espace de stationnement gratuit de référence, vise donc à rendre plus agréable, plus sécurisé et plus accessible les déplacements pour les habitants et les touristes.

Un itinéraire accessible à toutes et tous

D'un linéaire total d'environ 730 mètres, la liaison douce s'ancre dans le cœur de ville, de la place Simone Veil à la place Séraucourt. Cette place historique - aujourd'hui un parking gratuit d'une capacité de 750 places - accueille chaque année des événements festifs et culturels qui participent à l'animation de la ville. L'espace de l'Europe et la rue Séraucourt, contiguës à la place Séraucourt, sont le support de nombreuses lignes de transports en commun dont les navettes vers le centre-ville. Cette vocation sera renforcée par l'aménagement prochain d'un pôle d'échange sur ce site avec le développement de lignes à haut niveau de service et d'une navette à haute fréquence desservant le cœur de ville et la gare.

Afin d'être rendu accessible à toutes et tous, le cheminement créé sera totalement accessible, avec des pentes et revêtement adaptés à toutes les situations de la vie. La liaison douce représente donc une étape importante pour faire de Bourges une ville plus inclusive et accueillante.

Un lien depuis la place Simone Veil jusqu'au Château d'eau-château d'art

Dans sa première séquence, sur la rue Jacques Rimbault, dont le fort trafic automobile (5 000 véhicules/jour) a été partiellement dévié pour préfigurer le projet d'aménagement futur, la liaison douce prendra la forme d'une zone de rencontre avec une circulation apaisée, où

les cycles et les piétons seront prioritaires, autorisant en sens unique le passage des véhicules motorisés pour la desserte du parking de l'Hôtel de Ville et la future navette à haute fréquence en double sens. Le parvis de l'Hôtel de Ville sera retravaillé pour être plus accueillant et sécurisé. Sur le reste du parcours, la liaison douce se développera en site propre. Le long de la première ceinture de boulevards, l'espace devant l'ancien rempart gallo-romain sera élargi pour permettre une circulation confortable de tous les modes de déplacement doux. Le franchissement du boulevard sera également sécurisé. Du côté de la place Séraucourt, l'aménagement sera isolé du parking par un jardin linéaire. La suppression d'une entrée de parking (au niveau de la rampe Marceau) permettra la création d'un nœud sécurisé de circulations douces au nord de la place Séraucourt à proximité des transports en commun. Le projet prévoit l'élargissement du parvis de la nouvelle Maison de la Culture, afin d'y intégrer des stationnements cycles ainsi que des places de stationnement pour personnes en situation de handicap. Il prévoit également l'aménagement d'un parvis pour le château d'eau, château d'art qui anticipe la future modification de l'entrée principale du bâtiment pour la rendre accessible à toutes et tous. Là encore, des emplacements de stationnement PMR seront installés à proximité immédiate.

1200m² d'espaces verts

Une attention particulière sera portée au verdissement de la rue Jacques Rimbault, porte d'entrée vers le cœur de ville, et de l'ensemble du parcours avec la plus de 1 200 m² de création d'espaces verts pour accompagner les modes doux. L'aménagement met l'accent sur la préservation des arbres existants et la valorisation des pentes Séraucourt. Un nouvel éclairage modulable et économe en énergie sera également mis en place pour accompagner spécifiquement le parcours nouvellement créé.

Les travaux devraient démarrer en septembre 2022 pour une durée de 15 mois.

Coût total : 1 977 600 € H.T. Financements sollicités à hauteur de 80% auprès de : Etat (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) ; Europe (FEDER) ; Bourges Plus (Plan Vélo Intercommunal)



QUESTIONS
À

Hugo LEFELLE

Maire-adjoint aux travaux et à l'urbanisme

Pourquoi une liaison douce entre le cœur de ville et le quartier Séraucourt ?

« Depuis plusieurs années, le quartier Séraucourt a vu un grand nombre d'équipements publics s'installer : Nouvelle Maison de la Culture, Conservatoire, Château d'eau, Château d'Art... Il est donc nécessaire de mieux relier ce secteur très dynamique au Cœur de ville. Cet aménagement permettra aussi de simplifier les trajets entre le grand parking Séraucourt et le centre-ville qu'il dessert directement.

Avec cette liaison douce, la priorité sera donc donnée aux circulations à pied et vélo, avec un cheminement totalement accessible pour toutes et tous. Les revêtements ont été sélectionnés pour garantir confort et sécurité à tous les âges de la vie. »

A terme, cette liaison sera-t-elle étendue jusqu'au Muséum et à la Médiathèque ?

« L'objectif est bien d'ouvrir ensuite vers la Médiathèque et le Muséum mais aussi la future Guinguette. Dès cette année, les circulations seront apaisées sur le Boulevard Lamarck afin de le rendre plus agréable et moins dangereux. Avec le développement du Canal de Berry à vélo, il est indispensable que cette liaison douce se poursuive à l'avenir jusqu'aux rives de l'Auron. »

EXTENSION DU RESEAU de chaleur de la Ville

La Ville de Bourges va débuter des travaux de grande envergure relatifs à l'extension du réseau de chauffage urbain au nord de Bourges. 11 km s'ajoutent aux 19 km déjà existants. Ces travaux vont renforcer l'indépendance énergétique et le cadre environnemental de la Ville de Bourges sur le long terme.



Depuis 2008, Bourges distribue à certains quartiers de la Ville un chauffage produit à partir du bois, une énergie locale et renouvelable. La chaufferie urbaine au bois se substitue ainsi à un ensemble de chaufferies individuelles parfois anciennes et alimentées avec des énergies fossiles de type gaz/fioul. Actuellement, avec ses 19 km de canalisations enterrées, son réseau de distribution permet de desservir 96 sous-stations, dont de nombreux logements sociaux ainsi que de nombreux équipements sportifs et municipaux : le Centre Nautique, le Palais des Sports du Prado, le gymnase des Merlattes ou encore les écoles du quartier.

Il devient nécessaire aujourd'hui d'étendre ce réseau afin de raccorder des bâtiments situés dans les quartiers Lahitolle et Pignoux, Bigarelles, Sembat et Pyrotechnie, soit 11 km de plus d'ici 2024.

Ainsi, la Ville et le délégataire BBES (Bourges Bio Energies Services) ont conclu un avenant dans le cadre de la délégation de service public, pour réaliser ces travaux d'extension.

Les travaux se dérouleront par phase sur trois ans. Pour l'année 2022, 6 kms seront créés depuis les quartiers Gibjoncs vers le quartier Pignoux, le centre hospitalier Jacques Cœur et le nord du quartier Lahitolle. La période de travaux s'étendra de juin à novembre 2022. Pour 2023 et 2024, les travaux se poursuivront dans le quartier Lahitolle et le quartier de la Pyrotechnie.

Retrouvez le planning complet ainsi que les plans de circulation pendant les travaux sur www.ville-bourges.fr



TRAVAUX

AÉROPORT

Maternelle Maryse Bastié : amélioration bâtiments scolaires
Stade Jacques Rimbault : refecton du terrain d'honneur

ASNIÈRES

Ecole primaire Louis Aragon : refecton de la couverture du préau et des sanitaires

AURON PRADO

Gymnase Jacques Gonzales : refecton de la peinture et des douches
Patinoire : mise en place d'une détection technique

CENTRE VILLE

Maison des associations Hôtel Dieu : creation d'un local de stockage au sous-sol

Rue Coursarlon : travaux sur les réseaux

CHANCELLERIE

Avenue du Général de Gaulle : refecton de trottoir devant les numéros 23 et 25

Avenue du Général de Gaulle : aménagements cyclables (marquages)

GARE

Centre nautique : mise en sécurité de l'alarme incendie

GIBJONCS

Groupe scolaire Turly : amélioration des bâtiments scolaires

Elémentaire Barbottes : refecton toiture terrasse

Maternelle Pressavois : refecton toiture et verrières

Aménagement d'un Carrefour à feu tricolore route de Saint-Michel au Carrefour de la rue Pierre de Brosolette

MARCEL HAEGELEN

Rue Diderot : requalification des espaces publics

Rue André Chénier : requalification

MAZIÈRES

Mise en sens unique rues Malon/Bellevue

MOULON

Ecole maternelle grand Meaulnes : refecton des revêtements muraux / salle de motricité

Stade de la Sente aux Loups : fermeture de la zone parking par mise en place d'un portail et d'une clôture

VAL D'AURON

Police Municipale : aménagement de locaux

Installation d'une borne de marché place Mendès France

Faucardage du plan d'eau du Val d'Auron

VAUVERT-PIERRELAYE

Serres municipales : remplacement du tableau électrique des serres

Zone d'activités des Danjons : requalification des espaces publics (travaux réalisés par Bourges plus)

ENSEMBLE DE LA VILLE

Mise en accessibilité des arrêts de bus

Modernisation des lanternes en leds de la ville

NOUVEAUX COMMERCES

en centre ville : bienvenue à eux !



QIPAO

L'enseigne Qipao, qui rayonne depuis le mois de septembre 2020 dans la galerie commerciale Intermarché des Danjons, a ouvert en avril un deuxième salon à Bourges, rue Pelvoysin. "Etre en centre-ville offre une belle visibilité qui accentue l'image de marque" constate Line Deschamps, gérante des deux sites. "Cela permet aussi de toucher une autre clientèle. Il y a beaucoup de passage". Un salon supplémentaire "c'est également deux fois plus de disponibilités". Spécialisé en beauté ongulaire, make-up, épilation, soins du visage et du corps... l'institut de beauté Qipao est dédié à toutes les femmes d'aujourd'hui. Elles peuvent venir profiter des nombreuses prestations esthétiques « sans abonnement, à des prix attractifs, et avec ou sans rendez-vous ». Du lundi au samedi, le savoir-faire et le conseil sont les atouts de la souriante équipe composée de Morgane Marchand, manager, d'Amandine, de Louane et de Léa qui accueillent dans un espace à la fois glamour et fun. Pour savourer pleinement un moment pour soi.

Qipao 6 rue Pelvoysin à Bourges. Tel. 02 18 81 06 60
Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures et le samedi de 9 heures à 18 heures. Rendez-vous via internet 7/7



RENOUVEAU

Après Orléans où a été lancée la première boutique en 2021, l'enseigne Renouveau a investi le cœur de ville Berruyer en avril dernier. "L'opportunité s'est présentée à nous, on souhaitait se développer en Région Centre" explique Rudy Liger, co-gérant avec Nicolas Noël et Thiphaine Salto. Dans ce clothing store tenu par Léonard Crédou, les lignes lifestyle habillent l'espace décontracté, entre prêt-à-porter sportswear unisexe du XS au XL, baskets hommes/femmes, accessoires... Au total, la boutique propose une trentaine de marques, Carhartt, Nike, Vans, Veja, Obey, Edwin pour ne citer qu'elles, et les collections sont en perpétuelle évolution. L'enseigne tient ainsi ses promesses en offrant toujours quelque chose de nouveau. "On apprécie la convivialité et l'esprit de proximité de la rue Mirebeau, on a envie de contribuer à son dynamisme". D'autres idées sont en cours comme la reprise de vêtements pour un projet "seconde main".

Renouveau, 27 rue Mirebeau à Bourges. Ouvert du mardi au vendredi de 11 heures à 19 heures et le samedi de 10 heures à 19 heures. Tel. 02 48 70 16 41



O'PETITS OIGNONS

Depuis l'ouverture de son épicerie bio il y a trois mois rue d'Auron, Mouad Khattabi est un commerçant indépendant heureux. "Je suis content d'ouvrir la porte de la boutique tous les matins, de compléter l'offre alimentaire déjà existante et de participer à la dynamisation de la ville" dit-il avec spontanéité. Le jeune homme de 29 ans s'épanouit dans son activité qu'il fait rimer avec bienveillance et proximité. Titulaire d'un Master en commerce et marketing, Mouad s'est volontairement détaché de la grande distribution qui ne correspondait pas à sa philosophie de vie. Son enseigne résume tout : Mouad assure un service aux petits oignons pour sa clientèle et propose des produits de qualité, qu'il répartit dans des espaces thématiques : le potager/verger "je travaille avec deux maraichers locaux" précise-t-il, la grange (le vrac) le garde-manger (épicerie sucrée/salée) et la guinguette (bières, vins...).

O'petits oignons, 75 rue d'Auron à Bourges. Ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 19 heures. Contact : 06 59 84 67 88



DR VAPEUR

Le 1^{er} avril dernier, Lori Minier a ouvert Dr Vapeur, un vap'shop et bar à vape où il est possible de tester les liquides avant de les acheter. « C'est pour moi une reconversion extraordinaire » explique ce commerçant indépendant qui a auparavant roulé sa bosse, 16 ans durant, dans le bâtiment. « Je suis fier d'avoir un commerce en centre-ville » poursuit ce passionné de vap' entre deux volutes. « C'est une belle aventure humaine ». Dans sa boutique où l'on peut prendre le temps de se poser, Lori Minier a créé une ambiance décontractée et conviviale. L'ex-éducateur sportif du Bourges foot 18 est à l'écoute de ses clients, qu'il aiguille, conseille... avec l'objectif affiché, pour ceux qui n'auraient pas encore franchi le pas, d'aider les gens à arrêter de fumer.

Dr Vapeur, 16 rue Coursarlon à Bourges. Tél. 02 34 64 61 03. Ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures



L'ASSEMBLÉE CITOYENNE A RENDU SON AVIS !

Retour sur la méthode

La demande du Maire :

Le 15 septembre 2021, l'Assemblée citoyenne est officiellement installée par le Maire de Bourges.

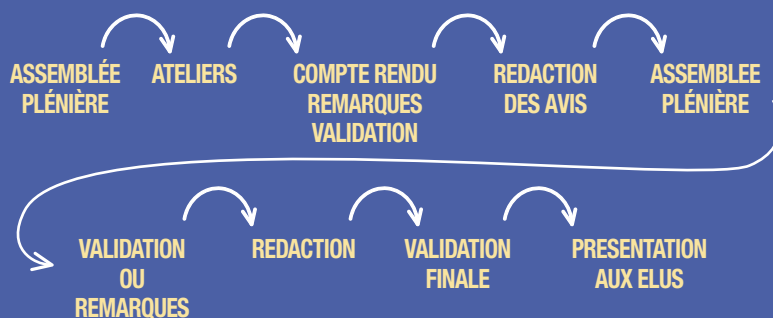
Au cours de cette séance, les membres se sont vus confier la tâche de donner un avis sur la généralisation des zones à 30 km/h et sur la pérennisation de l'expérimentation de l'extinction partielle de l'éclairage public.

Un processus de réflexion et de concertation :

Dès le mois de décembre 2021, l'Assemblée s'est réunie sous forme d'ateliers, qui ont permis aux participants de donner leur avis. Les points négatifs et positifs ont été examinés par les membres, qui ont ensuite élaboré des propositions. Le 3 février 2022, les membres se sont réunis en assemblée plénière et ont retravaillé sur ces avis. Une nouvelle version a été rédigée, après prise en compte de toutes les remarques, pour qu'elle soit le plus fidèle possible aux idées émises lors des échanges.

La méthode :

Durant 1 mois, des allers-retours entre l'Assemblée citoyenne et le Pôle citoyenneté ont été nécessaires pour affiner la réflexion.



Au cours d'une réunion plénière le 28 avril dernier, l'Assemblée citoyenne a rendu les 2 avis au Maire et au Conseil municipal.

LE MAIRE A SAISI L'ASSEMBLÉE CITOYENNE SUR LA QUESTION SUIVANTE :

La Ville de Bourges doit-elle entièrement passer de 50 km/h à 30km/h ?

Lors de ces ateliers, l'Assemblée citoyenne a examiné les avantages et inconvénients d'un passage de la vitesse de circulation de 50km/h à 30km/h :

Il apparaît les principaux avantages sécuritaires suivants : tout d'abord, par un effet sécurisant pour la circulation des piétons, plus particulièrement celles des enfants, des personnes âgées et celle des cyclistes. L'abaissement de la vitesse à 30km/h permettrait un abaissement de la vitesse moyenne en ville. Cette limitation induirait moins d'accidents routiers mortels. La ville en serait apaisée. Par moins d'accélération, la conduite sera plus confortable et fluidifiée. Cela pourrait constituer un élément fort pour encourager l'utilisation des modes de déplacement plus écologiques autres que la voiture.

L'Assemblée a ciblé les inconvénients concernant le ratio contraintes/efficacité et écologiques :

En comparaison de ce qui se pratique dans d'autres pays européens, à l'image de l'Allemagne qui n'est pas plus « accidentogène » et moins réglementé. Les différences de signalétique, en et hors agglomération, créent de la confusion. Ce n'est pas opportun sur les 4 voies en agglomération. Cela engendre plus de pollution et de bruit car les moteurs ne sont pas construits pour rouler à cette vitesse sur une longue distance. L'attention qui est requise pour surveiller sa vitesse est trop importante et la conduite deviendrait ennuyeuse ou agaçante, provoquant de l'énervement. De plus, à ce jour, les alternatives à la voiture ne sont pas adaptées (transport publics).

Deux questions se sont posées suite aux échanges entre les membres : est-ce vraiment adapté à une ville de taille moyenne (pas de bouchons, peu de véhicules en dehors de heures de pointes) ? Ne s'agit-il pas d'abord d'un marketing politique ?

Vu les réflexions présentées ci-dessus et après s'être réunie en séance plénière le 3 février 2022, l'Assemblée citoyenne propose une mise en place modulable et non systématique du passage de la Ville de Bourges à 30km/h, avec une prise en compte des conditions et propositions suivantes :

Le passage de rues à 30 km/h devra constituer une condition pour favoriser une ville apaisée et plus sûre.

Cette mise en place ne doit pas se faire de façon systématique, mais en la modulant selon les zones prioritaires : les zones très urbanisées, les rues à proximité des écoles, les entrées/sorties des écoles, les lotissements de la ville (zones résidentielles).

La conservation de la limitation des 50km/h sur les axes les plus larges, les plus « reliant » et structurants (boulevards etc...) fera l'objet d'une attention particulière pour permettre un respect de la limitation de vitesse.

L'Assemblée citoyenne a fait des propositions d'aménagement :

La réduction de la vitesse de 50 à 30 km/h est à privilégier aux abords des écoles. L'installation de ralentisseurs génère trop d'inconvénients pour la

conduite et pour les véhicules. D'autres alternatives sont à privilégier pour le confort de tous. Afin que chaque conducteur prenne conscience de sa vitesse, les membres de l'Assemblée proposent la mise en place d'outils de sensibilisation comme des radars pédagogiques. Une manière préventive de rappeler la responsabilité de chacun.

Outre le contrôle de la vitesse sur les routes, ce sont également les abords qui doivent être réfléchis pour la sécurité de tous. Des aménagements de sécurisation tels que des cédez-le-passage (ex dans la rue Gauchère à Asnières, rue Charlet), des feux tricolores intelligents ou encore des passages piétons dotés de système d'éclairage qui permettent d'augmenter leur visibilité.

C'est également toute l'offre de transport public qui doit rapidement évoluer afin d'être plus adaptée à la demande. Le réseau cyclable doit apporter une véritable fluidité. Pour cela la mise en place de parkings relais favoriserait l'usage de ces modes de déplacements doux.

L'assemblée citoyenne a fait des propositions d'accompagnement et de sensibilisation :

Afin d'accompagner les automobilistes au passage de certaines rues à 30km/h, une campagne de sensibilisation pourra être envisagée. Il s'agit pour cela de « redonner la rue aux enfants et aux plus vulnérables ».

Une campagne de contrôles de vitesse plus pertinents et utiles pourrait être organisée avec la police municipale et nationale. Il y a besoin de communiquer sur les différences de limitations de vitesse entre les axes de la Ville de Bourges et ceux des autres villes de l'Agglomération Bourges Plus. Dans la même démarche, des partenariats avec les auto-écoles de Bourges par le biais de stages d'actualisation des connaissances en conduite et en sécurité routière pour tous publics, pourraient être imaginés.

L'assemblée demande au Conseil municipal d'intégrer à ses délibérations les réflexions issues de ses travaux et par conséquent de mobiliser les services concernés. Elle souhaite être régulièrement tenue informée des avancées du projet. Un(e) référent(e) sur cette question sera désigné(e) au sein de l'Assemblée citoyenne.

Avis concernant la mise en place modulable et non systématique du passage de la Ville à 30km/h :



28

OUI



5

NON



Soit 84% d'avis favorable



AVIS DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE SUR : L'extinction partielle de l'éclairage public

Lors de ces ateliers, l'Assemblée citoyenne a examiné les avantages et inconvénients de l'extinction partielle de l'éclairage public au sein de la Ville de Bourges :

Il apparait les avantages sanitaires, environnementaux et budgétaires suivants :

tout d'abord, par un retour à un quotidien apaisé, tant pour les riverains, grâce à un confort visuel et biologique retrouvé, que pour la biodiversité avec le retour de certaines espèces dans les jardins. Ensuite, les économies réalisées par l'extinction de certaines rues, pourront être réinvesties dans l'achat de LED. Les membres ont également mis l'accent sur le fait que, seule, une minorité de personne est concernée par des sorties entre minuit et cinq heures du matin et que le périmètre de la Ville voire de l'Agglomération permet une réelle régulation de la pollution lumineuse.

L'Assemblée a ciblé les inconvénients sécuritaires que peut avoir une telle mesure. Parmi les arguments avancés : l'insécurité des piétons et des cyclistes due à un manque de visibilité. L'extinction totale de certaines rues peut avoir un impact sur le développement des incivilités, agressions, vols. Certains membres pointent également la difficulté pour la Police municipale de traquer les délits, et l'utilisation des caméras urbaines.

Vu les réflexions présentées ci-dessus et après s'être réunie en séance plénière le 3 février 2022, l'Assemblée citoyenne propose la pérennisation de l'expérimentation concernant l'extinction partielle de l'éclairage public avec une prise en compte des conditions et propositions suivantes :

L'extinction partielle de l'éclairage public devra favoriser la création de corridors écologiques empruntés par les espèces nocturnes et ainsi participer au respect de la Trame noire (loi biodiversité de 2016).

Les économies engendrées devront permettre de réinvestir à moyen et long terme dans des systèmes LED, moins polluants et plus adaptables.

L'extinction devra concerner les autres points lumineux, tels que les panneaux publicitaires et les enseignes commerciales comme mentionné dans les textes de loi (Code de l'environnement : articles R581-58 à R581-65). Ces mesures ont pour objectif la création d'un réel impact sur la problématique de la pollution lumineuse par une harmonisation de cette politique publique.

Enfin cette mesure ne devra pas entraver la sécurité des riverains ni le bon fonctionnement des services de police.

L'Assemblée citoyenne a fait des propositions de sensibilisation et communication :

La mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public nécessite l'organisation d'une campagne de communication et de sensibilisation sur les tenants et aboutissants d'une telle mesure. Il s'agirait pour cela d'aller au contact des plus sceptiques et entreprendre des actions pédagogiques

envers les habitants et les commerçants et ainsi pouvoir échanger sur leurs réticences et leur apporter des éléments de réponses concrets.

Cette campagne passe également par une sensibilisation auprès des publics dits plus à risques tels que les piétons et cyclistes sur la manière et l'importance de se rendre visible la nuit afin de circuler en toute sécurité même dans les rues non éclairées.

Les échanges avec les citoyens devront également porter sur la question de la sécurité. En abordant notamment l'écart entre le fictif et le factuel sur l'augmentation des vols et agressions dans les rues non éclairées.

L'Assemblée citoyenne a fait des propositions techniques :

Afin de garantir la sécurité des piétons dans les rues concernées par l'extinction, les passages piétons pourraient rester éclairés grâce à de l'éclairage LED ou des peintures réfléchissantes.

Les rues équipées de caméras de surveillance devront faire l'objet d'une attention particulière dans la mise en place d'un dispositif qui permettra leur bon fonctionnement et la prise en compte d'une réduction de la pollution lumineuse.

L'Assemblée citoyenne a fait des propositions d'aménagement :

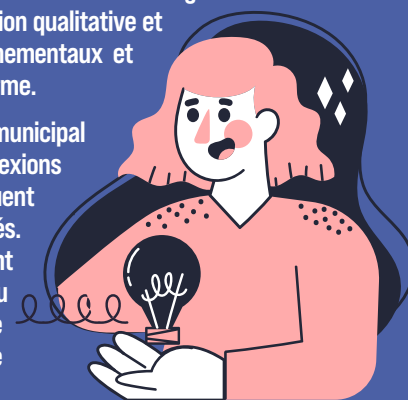
Dans un souci d'efficacité, tant sur un plan environnemental que budgétaire, la différenciation des créneaux d'extinction est préconisée par l'Assemblée, selon les périodes de l'année : hivernale et estivale, et les jours : semaine et week-end. Cela signifie, une réduction de l'extinction en période estivale et le week-end, a contrario, une augmentation en période hivernale et la semaine.

L'extinction ne devra pas s'étendre sur les grands axes, où le passage des voitures est fréquent (boulevards) ainsi que les « grands axes » du centre-ville que les piétons fréquentent davantage.

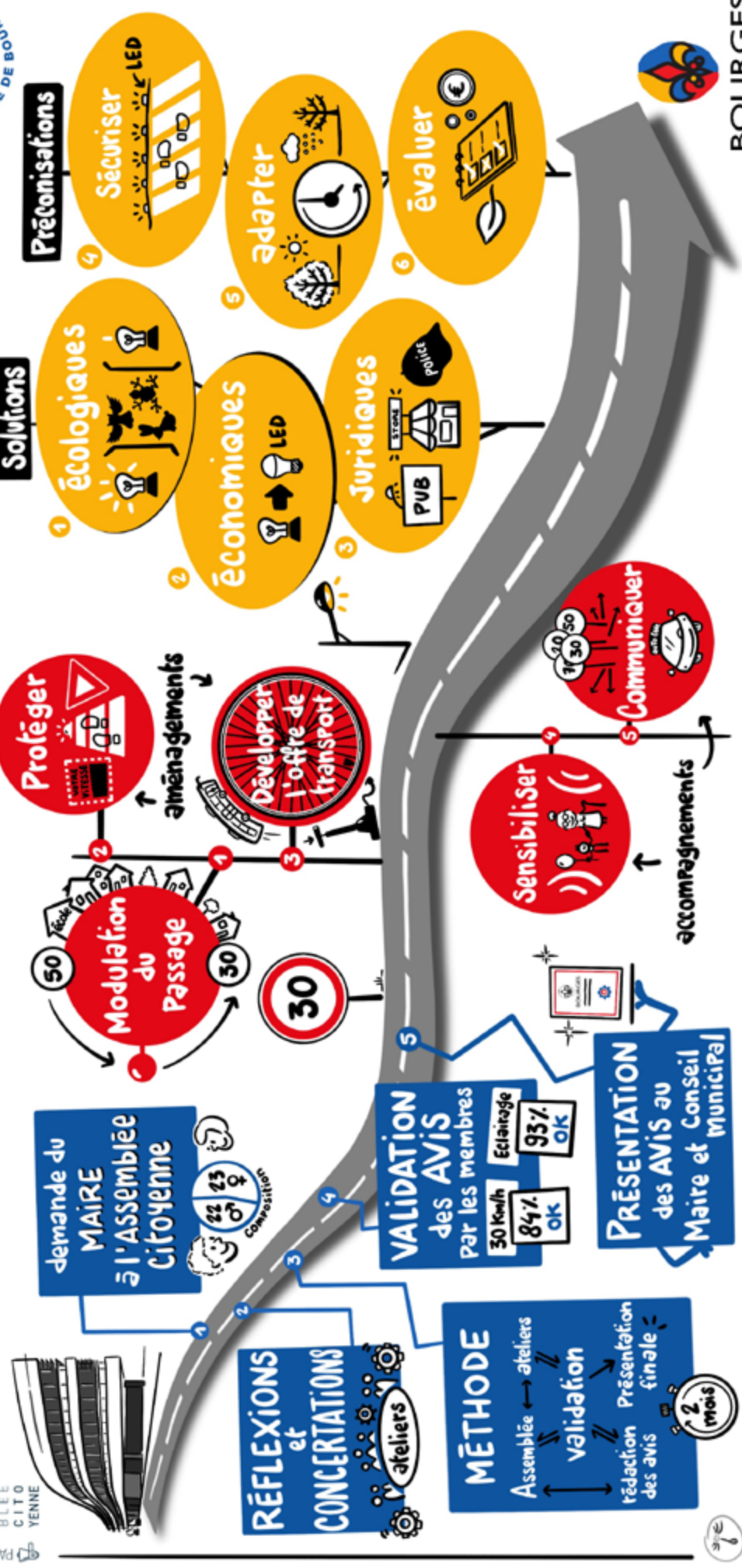
L'Assemblée citoyenne a fait des propositions d'évaluation :

La mise en place de l'extinction partielle de l'éclairage public doit donner lieu à une évaluation qualitative et quantitative de ses effets environnementaux et budgétaire à court, moyen et long terme.

L'assemblée demande au Conseil municipal d'intégrer à ses délibérations les réflexions issues de ses travaux et par conséquent de mobiliser les services concernés. Elle souhaite être régulièrement tenue informée des avancées du projet. Un(e) référent(e) sur cette question sera désigné(e) au sein de l'Assemblée citoyenne.



Avis de l'Assemblée Citoyenne sur les 30 km/h et sur l'extinction partielle de l'éclairage public





Un nouveau dispositif pour **LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE**

Dans le cadre des actions de prévention de la délinquance, un protocole a été signé. Explications.

Le 11 mai dernier, Mustapha Mousalli, maire-adjoint délégué à la sécurité, à l'hygiène et à la propreté urbaine, Jean-Christophe Bouvier, Préfet du Cher et David Berthommier, chef d'état-major de la Direction départementale de la sécurité publique du Cher (photo de gauche à droite), ont signé un protocole « Participation citoyenne ».

Une démarche de prévention

Ce dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action des polices nationale et municipale, et de mise en œuvre de la police de proximité par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat. « **Il va permettre de créer du lien entre les habitants et les institutions liées à la sécurité** », précise Mustapha Mousalli, maire-adjoint.

Des citoyens référents

Une expérimentation va être menée durant six mois, sur le quartier du Val d'Auron, où cinq citoyens référents seront choisis par le Maire de Bourges en collaboration avec le directeur départemental de la sécurité Publique du Cher, sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Ils prendront leur fonction prochainement et se feront connaître auprès des habitants de leur lieu de vie.

Le rôle des citoyens référents

La mission de ces référents est de faire lien entre les habitants et la police. Les citoyens référents diffusent notamment des conseils préventifs auprès des habitants. Ils peuvent être associés à la promotion de dispositifs particuliers de prévention de la délinquance comme l'opération « Tranquillité vacances ». Ils font remonter des problématiques de sécurité mais ne se substituent pas à l'action de la police nationale.

EN BREF...

THÉÂTRE : LE MENSONGE DES 3 PETITS COCHONS

Conférence gesticulée sur le thème de l'éco-construction. **Judi 9 juin à 20h**. Venez-vous informer sur les économies d'énergie et l'emploi des matériaux bio-sourcés, d'une manière inhabituelle et inattendue !
RV au Pôle Formation bâti-énergie, 8 rue Emile AMAGAT, Bourges. Accès gratuit

JEU CONCOURS "LA BIODIVERSITÉ LOCALE EN JEU"

L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) organise **du 15 mai au 15 juin**, en partenariat avec la Ville de Bourges, un jeu quizz nommé "la biodiversité locale en jeu". Les participants, petits et grands, sont invités à découvrir la nature en s'amusant ! Vous avez deux manières d'y participer, soit en vous rendant sur le site www.biodiversite-centrevalde Loire.fr ou en cherchant l'affiche cachée dans un site remarquable de Bourges. Indice : c'est un espace naturel sensible... Le gagnant se verra offrir un vol en montgolfière pour admirer la nature, vue du ciel !

DÉFI ALIMENTATION

Le dernier atelier du Défi Alimentation se tiendra le **samedi 11 juin de 14h à 16h**. Vous parcourrez l'espace naturel sensible des Garettes pour y glaner les plantes comestibles qui s'y cachent et apprendre comment les consommer ! Visite gratuite mais inscription préalable au **06 08 01 40 08** ou www.defis-declics.org
RV sur le parking situé en face du stade Jacques Rimbault, chemin des Grosses Plantes.

LE 25 JUIN, JOURNÉE CONTRE L'ABANDON DES ANIMAUX

La ville de Bourges s'associe à la journée mondiale contre l'abandon des animaux de compagnie, **le samedi 25 juin**. L'opération de sensibilisation se déclinera en deux temps avec tout d'abord la remise de peluches offertes par les enfants des écoles de la ville aux bénévoles de la SPA (Société de protection des animaux) de Bourges qui à son tour les offrira aux futurs adoptants de chiens ou de chats de refuge. Rendez-vous sera donné ensuite aux Berruyers dès **10 heures** devant l'Hôtel de ville pour partager une balade urbaine en compagnie de chiens disponibles à l'adoption. Attention ! Prendre la responsabilité d'un animal est une décision importante.

élections législatives

.....
DIMANCHES 12 & 19 JUIN 2022
.....

**DIMANCHE D'ÉLECTION
CHANGEZ DE PROGRAMME**



La ville de Bourges recherche citoyen(e)s
pour tenir ses bureaux de vote



Répondez au questionnaire

INFORMATIONS

assesseur.elections@ville-bourges.fr
02 48 57 81 81



LES NUITS LUMIÈRE DE BOURGES :

Ecoutez et suivez Ursine !

Pour cette nouvelle édition, la ville de Bourges a décidé d'accompagner les scénographies diffusées lors des Nuits Lumière d'une description audio. Laissez-vous conter les Nuits lumière et suivez les lanternes bleues, à partir du 17 juin jusqu'au 31 août.

Découvrir ou redécouvrir les Nuits Lumière grâce à une meilleure compréhension des scénographies : c'est l'objectif que s'est fixé la Ville de Bourges pour cette édition 2022, afin de répondre à une attente exprimée par les visiteurs. A la suite d'une enquête menée lors de l'édition 2021, les promeneurs évoquaient un manque d'explication des projections. Particulièrement attachée à son histoire culturelle, la municipalité a décidé d'agir en proposant un parcours sonore sur l'application « Legendr », déjà utilisée par l'Office de tourisme. C'est Ursine, l'ourse bleue emblématique de l'évènement, qui prête sa voix aux commentaires. Elle vous racontera l'histoire et vous guidera tout au long du parcours.

Comment accéder aux explications ?

La démarche est très simple ! Au lancement des Nuits Lumière, il vous suffira de télécharger l'application « Legendr » puis de sélectionner le parcours "Nuits Lumière de Bourges". Une fois le parcours sélectionné, suivez les points cités et laissez-vous guider. Des jeux d'interactions et surprises inédites ont été glissés parmi les explications de certains points. Petits et grands vont adorer participer.

Des nuits costumées et des artistes invités

Avec un parcours libre et gratuit dès la tombée de la nuit, la ville de Bourges s'enveloppe d'un voile bleu qui vous transporte d'une scénographie à une autre. Ainsi, les Nuits Lumière invitent les visiteurs à une douce déambulation nocturne dans le centre historique de Bourges. L'association des Amis de Jacques Cœur participe, comme chaque année, avec des visites costumées tous les mercredis et vendredis.

Enfin, dans le cadre de « Bourges Capitale européenne de la Culture », la ville vous réserve deux surprises. Des artistes internationaux (Serbe et Lituanien) sont invités à laisser leurs empreintes sur le parcours des Nuits Lumière, avec des réalisations artistiques sur la façade de l'ancien Hôtel de Ville.

**En attendant, notez bien dans vos agendas :
rendez-vous le 17 juin pour le lancement de la nouvelle saison !**

**17 ET 18 JUIN • 24 ET 25 JUIN
1^{ER} JUILLET AU 31 AOÛT 2022**

*A la tombée de la nuit et pendant
2 heures en centre-ville de Bourges.*

7 lieux à découvrir au coeur du périmètre sauvegardé

- LE REMPART GALLO-ROMAIN
- L'ANCIEN ARCHEVÊCHÉ
- L'HÔTEL LALLEMANT
- L'HÔTEL DES POSTES
- LE MUSÉE ESTÈVE
- LE MAGASIN AUBRUN
- LE PALAIS JACQUES COEUR



 LEGENDR

**APPLI EN TÉLÉCHARGEMENT
au lancement
des Nuits Lumière**

Le téléchargement de l'application
ainsi que le parcours sont gratuits.

Le parcours est disponible en plusieurs
langues (Français, Anglais)

Attention, ce parcours
ne sera accessible que pendant
l'évènement, alors ne perdez pas
de temps et allez parcourir
la ville en bleu !



DEUX CONCERTS pour deux anniversaires

À noter à son agenda ! Dans le cadre des 30 ans de la première inscription sur la Liste du patrimoine mondial de la cathédrale Saint-Étienne et de l'obtention du label Ville d'Art et d'Histoire, deux concerts prestigieux sont programmés dans la cathédrale. Le samedi 18 juin, à 19h30, le Chœur Philharmonique International, sous la direction d'Amine Kouider, interprétera Fauré en Lumières avec quatre pièces (O Salutaris, Maria Mater Gratiae, Pavane, Cantique de Jean Racine) et le Requiem... Puis, le vendredi 1^{er} juillet, à 21h, concert-hommage à Notre-Dame de Paris, avec Olivier Latry, organiste de renommée internationale titulaire des Grandes Orgues de Notre-Dame, autour d'un répertoire varié (Bach, Chailley, Litaize, Gounod, Fauré et Vierne).

CONCERT DU 18 JUIN

15€ la place,

billetterie sur www.bourgesberrytourisme.com/agenda/faure-en-lumieres/
et le 18 juin, à l'office de tourisme de Bourges

CONCERT DU 1^{ER} JUILLET

de 17€ à 12€ la place,

billetterie au 06 85 99 83 37 ou à contact.concertlatry@gmail.com

LES RUES DE BOURGES, toute une histoire !

Alain Giraud, guide-conférencier au Bureau des guides de Bourges, publie le Dictionnaire des rues de Bourges, qui paraît actuellement aux éditions la Bouinotte.

C'est un pavé... rien d'étonnant pour un ouvrage sur les rues Berruyères ! Au fil de 352 pages, Alain Giraud convie le lecteur à une promenade intime dans les artères, chemins, boulevards, et avenues de la ville, une visite détaillée comme sait si bien les mener le conférencier du Bureau des guides de Bourges. Dans ce livre semé d'anecdotes, supervisé par l'œil rigoureux et historien de Philippe Goldman, l'auteur arpente les 1.600 rues Berruyères, "en comptant celles qui n'existent plus" précise-t-il. Le projet, en route depuis 20 ans, a accéléré le pas au moment du confinement. L'ouvrage s'appuie sur des notes et une bibliographie personnelles, ainsi que de nombreuses recherches faites aux archives, dans les musées et bibliothèques. Environ 300 illustrations, photos et plans, dont de nombreux sont inédits et la majorité issus de sa collection personnelle, accompagnent cette passionnante balade livresque. L'ouvrage débute avec un dictionnaire du dictionnaire, pour planter le décor et le vocabulaire. La plume lorgne notamment sur les rues qui ont changé de noms plusieurs fois ou celles qui portent des noms cocasses.

De l'artère la plus ancienne, la rue Moyenne, à la plus récente à venir, l'allée Goldman qui reliera l'ancienne à la nouvelle Maison de la Culture, la curiosité est forcément au... coin de la rue !

**Présentation du livre le jeudi 23 juin à 19h
à l'hôtel de ville de Bourges.**



« Chacun ses rêves ! » AVEC LE CIRQUE BIDON

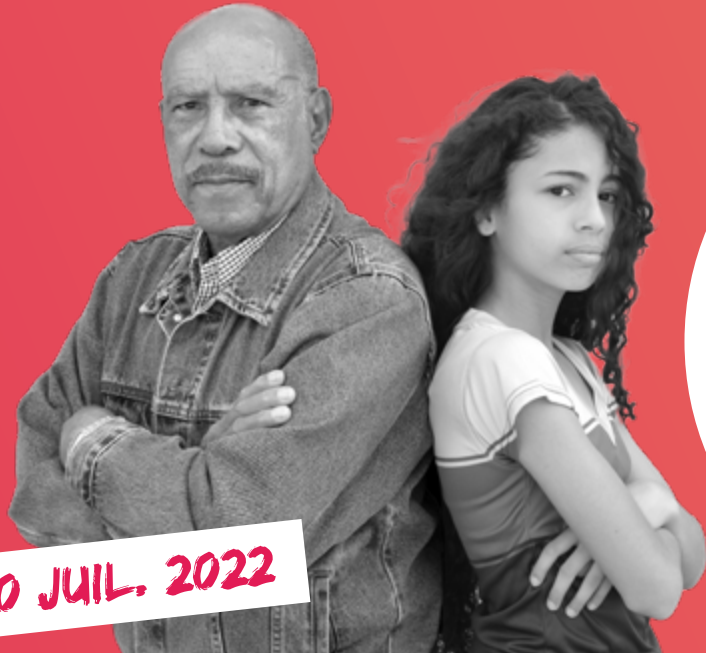
Du mercredi 15 au dimanche 26 juin, le Cirque Bidon fait escale à Bourges. Une invitation à découvrir des artistes et un spectacle pas comme les autres !

Courte présentation... la compagnie Cirque Bidon propose des spectacles empreints de poésie et de féerie, dans une grande variété de disciplines : théâtre, mime, musique, chant, arts de la piste... et toujours en plein air ! Avec sa nouvelle création « *Chacun ses rêves !* », le Cirque Bidon révèle l'importance, voire la nécessité, de se forger des rêves et de les réaliser, coûte que coûte, même de manière incertaine ou autodidacte. Une invitation à tracer le « chemin » vers son rêve, l'esprit libre et le cœur battant.

Représentations sur l'Esplanade du Prado (près de la patinoire) :

les mercredi 15, dimanche 19, mercredi 22 et dimanche 26 juin, à 17h / les jeudi 16, vendredi 17, samedi 18, lundi 20, mardi 21, jeudi 23, vendredi 24 et samedi 25 juin, à 21h30

Tarifs : 13€ adulte, 9€ jusqu'à 12 ans, gratuit pour les moins de 4 ans /
groupe de 10 personnes : 11€ adulte, 7€ enfant



6-10 JUL. 2022

OLYMPIADES DE QUARTIERS

#2

OLYMPIADES DE QUARTIERS COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions se feront en ligne à compter du 31 mai jusqu'au 1^{er} juillet, sur le site de la Ville, rubrique « sports » « olympiades de quartiers », ou via le QR code. Des inscriptions format papier peuvent également être faites si les participants ne disposent pas d'internet.



IL S'AGIRA DE REMPLIR UN FORMULAIRE EN LIGNE, AVEC LES INFOS SUIVANTES :

- Nom/Prénom/N° tel et adresse mail
(attention ! l'adresse mail doit être valide afin de recevoir les informations pratiques relatives aux tournois)
- Choisir le quartier représenté parmi les 7 proposés
(Aéroport/Chancellerie-Moulon/Sembat-Pignoux-Bigarelles/Gibjoncs/Centre-ville/Val d'Auron/Asnières)
- Choisir une seule discipline parmi l'ensemble des disciplines proposées
- Choisir, selon la discipline, la catégorie d'âge
(12-14 ans 15-18 ans et 18 ans et + ou par genre, féminines masculines ou mixtes. Pour le e-sport, la pétanque, le touch-rugby, pas de catégorie d'âge, si ce n'est 12 ans minimum)

• SPORTS COLLECTIFS :

Inscription faite par le référent de l'équipe
(Il doit s'assurer d'avoir le nombre minimum de joueurs requis pour la discipline choisie. Les inscriptions pour les sports collectifs, seront clôturées au 1^{er} juillet. Attention, aucune inscription après cette date !)

• SPORTS INDIVIDUELS

Inscription en ligne jusqu'au 1^{er} juillet
(Possibilité de s'inscrire à la dernière minute, le samedi 9 juillet entre 13h et 14h).

• QUIZ ET MARCHE D'ORIENTATION

Pas d'inscription, mais une participation libre respectivement le samedi et le dimanche.

**CHAQUE INSCRIPTION RAPPORTE
D'EMBLÉE 50 POINTS POUR LE QUARTIER REPRÉSENTÉ.**

LISTE DES DISCIPLINES SUR INSCRIPTION

Football à 8 • Basket 3X3 • E-sport •
Athlétisme (pentathlon, combiné de 5 épreuves
de courses, saut et lancers) • Tennis de table •
Aviron indoor • Pétanque (en doublette) • Tir à l'arc •
Touch-rugby • Volley-ball 4X4.

En plus : Quiz et marche d'orientation
(sans inscription, libre le jour J)



TRAVERSÉE DE LA FLAMME

Il faut avoir entre 9 et 12 ans. S'inscrire également via le site de la ville. S'il devait y avoir plus de 26 enfants inscrits, un tirage au sort sera mis en place pour désigner les 26 porteurs de flamme.

INSCRIPTION



RENSEIGNEMENTS

02 48 67 57 37 ou olympiadesdequartiers@ville-bourges.fr

AVIRON :

on attend 1.600 rameurs au lac



On ne compte plus les championnats nationaux qui ont eu pour cadre le bassin berruyer, idéalement placé au centre de l'hexagone. Bourges va accueillir, du 1^{er} au 3 juillet, les championnats de France, pour rameurs juniors (15-16 ans) et seniors (- 23 ans), grâce à son bassin homologué de six couloirs. Il s'agira du baptême du feu pour

le président Aspard dont le souci d'avant compétition est bien sûr de recruter 130 bénévoles (on peut se présenter au club ou consulter le site). On attend 1.600 compétiteurs les 1^{er}, 2 et 3 juillet.

L'URBAN TRAIL

revient enfin !



Le 2 Juillet prochain, l'équipe organisatrice que préside Patricia Tortes va proposer la cinquième édition.

Trois courses seront au programme : « **la Bascoulard** » (5km, départ à 20h05), « **l'Avaricum** » (10 km, départ à 20h25), « **la Jacques-Coeur** » (20 km, départ à 19h 50).

Ces trois courses feront la part belle au centre-ville et à ses monuments, comme une « visite » du Palais Jacques-Coeur, même si la course la plus longue ira jusqu'au nouveau quartier des Breuzes.

INFOS PRATIQUES

Départs : place Etienne Dolet
Arrivées : jardin de L'Archevêché.

Informations générales : www.bourgesurbantrail.com
Inscriptions : Protiming, avec certificat médical ou licence FFA de préférence.

Les cadets peuvent courir sur 5 et 10 km / les minimes sur 5 km.



LES ÉCOLES DE SPORT EN FÊTE

le 17 juin

La fête annuelle est prévue pour le vendredi 17 juin sur le site du palais des sports (Gymnase Maurice Chafiol, palais des sports et extérieurs). Du côté des piscines, des portes ouvertes seront organisées sur chaque créneau pour que les parents puissent apprécier les progrès de leur enfant. La fête des écoles de sport patinage quant à elle se déroulera en amont le vendredi 20 mai.



UN ÉTÉ ANIMÉ POUR LES JEUNES BERRUYERS

Les vacances estivales approchent et le service jeunesse de la Ville de Bourges a préparé un programme vitaminé pour nos jeunes de 11 à 17 ans.

Des activités sportives, culturelles, éducatives, de bien-être et de loisirs... Il y en a pour tous les goûts et toutes les envies. Chaque année, ce sont environ 1000 jeunes qui profitent de cette programmation à la carte. Alors du 11 juillet au 26 août poussez les portes des Points rencontres jeunes et/ou profitez de sorties attractives. Le plus difficile sera de choisir !



LES LIEUX D'ANIMATIONS

Les équipes d'animateurs seront présents dans différents lieux de la ville pour proposer des activités durant tout l'été, du lundi au vendredi selon un calendrier défini.

LES LUNDIS DE 14H À 20H :

PRJ VAL D'AURON -
PRJ CHANCELLERIE - PRJ PRESSAVOIS

DU MARDI AU VENDREDI, DE 14H30 À 19H30 : PLAGE DU VAL D'AURON

* En cas de mauvaises conditions météorologiques : les activités seront déplacées au sein des Points Rencontres Jeunes.

ANIMATIONS SPÉCIFIQUES

LES MARDIS VTT

Tous les mardis de l'été de 8h à 16h :
inscriptions gratuites obligatoires, places limitées

L'ensemble du matériel (VTT, casque, chasuble de sécurité routière) est fourni par le service jeunesse. Le parcours est adapté en fonction de l'âge et la capacité physique du groupe.

LES VENDREDIS PÊCHE

Tous les vendredis de l'été de 7h à 13h :
inscriptions gratuites obligatoires, places limitées

L'encadrement s'effectue avec la Fédération départementale de Pêche du Cher avec l'initiation à différentes techniques de pêche sur différents sites naturels. Le transport et le prêt de matériel est assuré par le service jeunesse et la fédération.

UN PROGRAMME DE SORTIES ATTRACTIVES

Inscriptions payantes, tarif selon le quotient familial
places limitées - inscription obligatoire

Ex : le PAL, Ballade en Trotinettes électriques Tout Terrain sur les chemins de Sancerre combinée avec une entrée piscine à St Satur, Parc aventure et base nautique de Sidailles, Télési à Poulligny Notre Dame, Base de Loisirs d'Eguzon, Base de loisirs de St Genou et son parc gonflable aquatique, Base nautique de Virelay, Futuroscope, Virtual Room + accès base nautique à Orléans, Journée activités en Auvergne, Journée activités à la Loge des gardes.

A la mi-juin, vous pourrez télécharger la plaquette détaillée de la programmation d'activités jeunesse sur le site de la ville.

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

- PRJ Chancellerie :
Rue Louise Michel, Bourges - 02 48 70 74 87
- PRJ Pressavois :
Rue Théophile Gauthier, Bourges - 02 48 70 26 13
- PRJ Val d'Auron :
130 route de Lazenay, Bourges - 02 48 20 68 63
- Service jeunesse de la Ville de Bourges :
02 48 57 83 31

SUIVEZ L'ACTUALITÉ
JEUNESSE SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK
"JEUNESSE BOURGES"
ET SUR LES PROFILS
"SANZE DUBIN" ET
"DAVID DUBIN"



LES CHANTIERS JEUNES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS !

Vous avez entre 17 et 25 ans, vous êtes domiciliés à Bourges, et vous recherchez une aide financière pour vous aider à financer le BAF ou le permis de conduire ?

Dans le cadre de son dispositif « Chantiers Jeunes », le Service Jeunesse peut vous proposer une aide financière pour vous accompagner dans ce projet.

Les jeunes retenus sur un des chantiers se voient attribuer une aide de 350 euros (reversée directement à l'organisme de formation qu'il aura choisi à Bourges), en contrepartie d'un chantier de 35 heures, encadré par les animateurs du Service Jeunesse.

Au cours de l'année, des chantiers jeunes auront lieu en période de vacances scolaires et d'autres en période scolaire. Les chantiers jeunes peuvent être des petits travaux d'espaces verts, de peintures extérieures ou intérieures de locaux ou même de missions événementielles.

Informations et inscriptions auprès du Bureau Information Jeunesse, 8 Bd de la République - Halle saint Bonnet 1er étage - Bourges - 02 48 24 77 19





PARTIR EN LIVRE

SÉJOURS D'ÉTÉ

La colo de Péronne en Bourgogne organise pour les enfants de 6 à 14 ans plusieurs séjours cet été, du 11 au 31 juillet et du 2 au 22 août. Les familles peuvent choisir entre des séjours de 7, 8, 14, 15 ou 21 jours. Les tarifs sont compris entre 50 et 999 € en fonction des aides de la CAF du Cher, du Conseil Départemental, des CCAS des communes, de la Jeunesse au Plein Air... Les inscriptions peuvent se faire sur internet : colo-peronne.fr ou par téléphone au 07 72 10 35 03.

UNE GRANDE FÊTE DU VOLLEY SUR LES BORDS DU LAC D'AURON

Ce dimanche 12 juin 2022, tous les amateurs de volley, de la région et bien au-delà, seront accueillis sur les bords du lac d'Auron pour la 15e édition du tournoi du Bourges Volley Ball. Ce tournoi sur herbe oppose des équipes de 3 joueurs (remplaçant possible). Il est ouvert à tous, licenciés ou non, et à tous les niveaux, du joueur occasionnel aux joueurs professionnels. Les matchs débiteront à 9h sur les quelques 25 terrains montés par le club pour se conclure par une finale, à coup sûr de haute volée, vers 17h30-18h. Restauration et buvette sur place. Repli en gymnases prévu en cas de mauvais temps. Infos et inscriptions sur : bourgesvolley.clubeo.com

INITIATION À LA MARCHÉ AFGHANE

« Sésame Association » propose une nouvelle initiation à la marche afghane le dimanche 19 juin de 10h à 12h. En cas d'intempérie, elle serait repoussée au dimanche 26 juin. L'association vous propose de découvrir cette marche régénératrice sur un parcours de 3,5 km en milieu semi-urbain. Horaire du regroupement et lieu de départ seront précisés lors de l'inscription. Tarif: 10 €. Pour 12 personnes minimum et 20 personnes maximum. Inscriptions préalables obligatoires au 02 48 26 35 57 ou 06 98 13 50 19 sesame-association@bbox.fr

SPORT SANTÉ AVEC L'UFOLEP

Dans le cadre d'un projet en sport-santé, l'Ufolep du Cher a ouvert un nouveau créneau sportif "Toutes Sportives et Ufo Baby". Il s'agit d'un créneau partagé



Voyage dans le Kent

à destination des femmes et des enfants. L'objectif de ce créneau est de permettre aux femmes de quartiers, victimes de violences, isolées socialement, de lutter contre le déconditionnement physique et de reprendre confiance en elle à la fois physiquement, mais aussi psychologiquement, grâce à la pratique sportive. En parallèle, sur ce même créneau et sur le même lieu, des activités physiques d'autonomie, d'éveil et de motricité libre seront proposées à des enfants : de bambins (4 pattes) à 4 ans maximum.

Ce nouveau créneau est GRATUIT et sur INSCRIPTION au numéro de téléphone suivant : 07 52 05 45 32. Il est ouvert pour 10 femmes maximum et pour 3 à 4 enfants maximum. Lieu d'intervention : salle associative des Merlattes au 16 rue Henri Moissan. Tous les lundis matin de 9h à 10h30 jusqu'au lundi 4 juillet 2022 inclus sauf le lundi 6 juin 2022 et le lundi 27 juin 2022.

PROGRAMME DES AMIS DES MUSÉES DE BOURGES

Voyage dans le Kent du 13 au 17 juin, accompagnement : Frédéric DRONNE, conférencier national.

- Cercle de lecture le 8 juin 15h30/17h30 maison des Associations salle Jean Lescuyer
- Atelier d'écriture le 10 juin 15h/18h maison des Associations salle Alciat.

RECHERCHE VISITEURS DE MALADES

A l'hôpital ou en maison de retraite (EHPAD), il y a parfois beaucoup d'isolement, même si les soins sont efficaces. Une simple visite peut parfois, représenter beaucoup. Les bénévoles de l'association VMEH ont toute leur place dans le mouvement. Nos missions : apporter soutien moral, être à l'écoute, faire le lien avec le monde extérieur pendant une demi journée par semaine. C'est aussi un moyen d'échange mutuel. Nous intervenons gratuitement dans les EHPAD de Bourges et du département (Aubigny, Fussy, Graçay, Mehun sur Yèvre, Saint Amand, Saint Florent) ainsi que dans les hôpitaux de Bourges et Vierzon. Vous souhaitez nous rejoindre et donner un peu de votre temps ?

Alors n'hésitez pas et prenez contact : 06 63 52 39 28 ou vmeh18@orange.fr

Plus d'information : www.vme-national.com



Fête du volley

AMICALE DES HABITANTS DU VAL D'AURON

Nous cherchons pour la rentrée de septembre 2022 des animatrices ou animateurs pour des ateliers de « cartonnage », « encadrement », « peinture », « dessin ». Vous pouvez nous contacter au 06 99 69 07 24, prendre rendez-vous et venir voir notre espace de vie au 182 rue de Lazenay 18000 BOURGES.

PARTIR EN LIVRE 2022

- Mercredi 22 juin
De 13h45 à 15h30 : Atelier avec Delphine Chedru à l'esplanade du Prado (Bibliothèque de rue)
Autour de l'univers du « chevalier du courage »
- De 16h à 17h45 : Atelier avec Delphine Chedru au Val d'Auron (Bibliothèque de rue)
Autour de l'univers du « retour vers l'antiquité »
- Samedi 25 juin :
De 10h à 12h : Atelier + dédicaces avec Delphine Chedru à la librairie Les Pages du Donjon
De 13h45 à 15h30 : Atelier avec Delphine Chedru dans le quartier du Moulon (Bibliothèque de rue)
Autour de l'univers « chevalier courage »
- De 15h45 à 17h30 : Atelier avec Delphine Chedru dans le quartier Gibjoncs (Bibliothèque de rue)
Autour de l'univers « retour vers l'antiquité »
- Mercredi 29 juin :
De 10h à 11h30 : Béatrice Rodriguez à la bibliothèque des Gibjoncs

« ?ADÈLE ?! » DE RÉGIS MAYNARD

L'Atelier Théâtre de La Sixième Heure présente " ? Adèle ?! ", un spectacle de Régis Maynard, le 25 juin, à 20 heures, à l'école Cour Chertier. Durée : 2h. Spectacle tous publics à partir de 14 ans.

Dans un village très calme comme il en existe des milliers en France, une jeune fille disparaît. A partir de là, les travers de chacun, la suspicion et la paranoïa vont briser la quiétude des habitants.

Spectacle féroce et humoristique basé essentiellement sur le jeu d'acteurs et joué par une troupe de 15 comédiens amateurs dirigés par Régis Maynard.

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LE CCAS

et destinées aux séniors Berruyers
pour le mois de juin



LUNDI 9 JUIN

Sortie au cinéma

JEUDI 16 JUIN

Sortie à Rians

JEUDI 30 JUIN

Sortie à la Chapelle-Montlinard

A noter dès à présent dans vos agendas :
des activités sportives vous seront proposées
tous les matins dans différents quartiers
en juillet et en août.

**TOUS LES RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
AU 02 46 08 11 43**

DON DU SANG : l'EFS lance un appel à la mobilisation

A l'approche des vacances estivales, l'EFS (établissement français du sang) en lien avec la Direction prévention santé de la ville, rappelle que la mobilisation des donneurs est essentielle chaque jour pour répondre aux besoins des malades qui restent permanents tout au long de l'année. En effet, les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges). Explications avec Stéphanie Larerre, Chargée du développement des collectes de l'EFS - Centre Pays de la Loire.



Pourquoi est-ce important de donner son sang ?

« Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer aux produits sanguins labiles issus des dons de sang des donneurs. Les globules rouges, le plasma et les plaquettes ont une durée de vie limitée. Pour répondre aux besoins des malades, la mobilisation régulière des donneurs est essentielle. »

Qui peut donner son sang ?

« Il faut avoir entre 18 et 70 ans, faire à minima 50 kg, être en bonne santé, être bien hydraté et ne surtout pas venir à jeun. Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer et présentez-vous avec une pièce d'identité. »

Vous pouvez faire un test en ligne sur

dondesang.efs.sante.fr
rubrique « Puis-je donner ? »

ou sur l'appli Don de sang
[https://dondesang.efs.sante.fr/
puis-je-donner?quiz=0&etape=0](https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner?quiz=0&etape=0)

Quels sont les avantages du don de sang ?

« C'est un geste solidaire qui permet de sauver de nombreuses vies. C'est aussi une action qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage. Enfin, le don de sang permet de déterminer le groupe sanguin du donneur (dès le 2^e don) et l'entretien pré-don permet un moment d'échange sur l'état de santé des donneurs de sang réguliers. »

Où et quand donner son sang à Bourges ?

« Vous pouvez donner votre sang à la Maison du don de Bourges (145 Av. François Mitterrand) ou dans l'une des collectes dans le Cher. Pour cela prenez rendez-vous en quelques clics. »

La maison du don de Bourges :

Lundi : 10h30 à 12h30 & 13h45 à 18h30

Jeudi : 8h30 à 12h15 & 13h45 à 16h00

Samedi : 8h30 à 13h00

Don de sang sur rendez-vous
au 02 48 48 49 02 ou

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

MAJORITÉ

La santé : priorité nationale

Pas une journée sans que nous ne soyons interpellés sur les difficultés d'accès aux soins des habitants de plus en plus nombreux à se trouver sans solution pour obtenir un rendez-vous médical, un médecin référent. Des personnes n'ont aujourd'hui plus accès aux soins et encourent le risque qu'une maladie bénigne se transforme en maladie chronique lourde. Notre région est la moins bien pourvue en nombre de médecins, quels que soient leur activité, leur statut. Les raisons de cette situation sont multiples mais la première d'entre elles réside dans le nombre extrêmement faible de médecins formés depuis des années. Les habitants en paient aujourd'hui le prix fort.

Quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, le Premier Ministre, Jean Castex, donnait une réponse favorable à notre demande collective et transpartisane d'élus de la région, portée sous l'égide de François Bonneau, pour la création d'une faculté de médecine à Orléans. Il validait ainsi l'accroissement de 200 le nombre de médecins formés en Région Centre-Val de Loire pour passer de 300 à 500 médecins formés annuellement, ainsi que la transformation du CHR d'Orléans en centre hospitalier universitaire CHU. Pour la rentrée 2022, 105 places de première année ont ainsi été créées à Orléans. Et pour le Cher, particulièrement concerné par la désertification médicale, la mission de l'IGAS recommande de placer Bourges en site prioritaire pour une délocalisation d'une partie du cursus de formation dès 2023. Une réponse à la désertification médicale et une réelle opportunité pour nos jeunes de pouvoir se former et possiblement s'installer sur notre territoire. Le nombre d'internes devrait aussi être augmenté, passant de 250 à 300 dès

2022 à 350 en 2023. Répartis sur tout le territoire régional et en lien avec tous ses hôpitaux. Nous serons donc vigilants à ce que les engagements de la majorité présidentielle soient tenus, que les moyens pour leur mise en œuvre soient déployés. En attendant que les futurs médecins diplômés arrivent, l'Etat devra soutenir les territoires pour apporter des solutions transitoires.

A l'aube de ce nouveau quinquennat, la composition du gouvernement s'inscrit dans la continuité du précédent mandat présidentiel. Il faudra tout de même faire avancer la lutte contre les déserts médicaux, développer une politique ambitieuse de prévention et de promotion de la santé, et répondre enfin à la crise de l'hôpital public et des urgences dont les services craquent, à Bourges, comme partout en France. Le Ségur n'a pas répondu aux enjeux et l'on attend que le « quoi qu'il en coûte » de la crise sanitaire s'applique aujourd'hui pour une refonte en profondeur de l'hôpital, de son organisation et de son management, avec un plan assorti des moyens financiers et humains nécessaires. Notre majorité municipale soutient la Nouvelle Union Populaire Ecologique et Sociale (NUPES), jonction des forces politiques de gauche et écologiques pour obtenir une majorité à l'Assemblée nationale, et dont le programme a l'ambition de changer vraiment la vie des Françaises et des Français, et place la santé au cœur des priorités.

Magali BESSARD,

1^{ère} Maire-adjointe déléguée à la santé et à l'égalité femmes-hommes

Pour la Majorité municipale

OPPOSITION

SORTIE AUTOROUTE A 71 : Travaux urgents !

Bourges est desservie par l'autoroute A 71 au sud-ouest de notre ville. Un seul échangeur dont la configuration présente un réel danger.

La zone économique du Moutet, située autour de l'échangeur autoroutier, se développe fortement depuis les années 2000. La proximité de celles de La Chapelle Saint Ursin et du Subdray accompagne ce développement d'activités, à l'origine de nombreux emplois dans l'agglomération.

Actuellement, la configuration de l'échangeur génère, à certaines heures, des bouchons sur les voies de sortie de l'autoroute. Le danger créé par ces situations rappelle l'urgence absolue de ce dossier. La concertation préalable relative au projet d'aménagement de l'échangeur va débiter le 20 juin à Bourges et La Chapelle Saint Ursin. Elle sera suivie de l'enquête publique. La mise en service est prévue à l'horizon 2027.

Le budget de cette opération est de 10 Millions d'euros. L'Etat et la société Vinci Autoroute se sont engagés pour apporter chacun 25% de cette somme. Les collectivités locales devront apporter le reste du financement. L'agglomération et la ville doivent être les meneurs de ce projet de sécurité, d'attractivité et de développement économique. Nous veillerons à ce qu'elles le soient, en espérant que ce projet ne tombe pas dans l'oubli.

Philippe MOUSNY - groupe.unpactepourbourges@gmail.com

Novlangue

Répétant à foison avec sa majorité composite que rien n'a été fait à Bourges depuis 25 ans, le maire innove : Bourges n'est plus une ville moyenne mais une « ville à dimension humaine » ; L'été à Bourges de Michel Pobeau, qui remplissait la place Etienne Dolet et le théâtre de verdure, a été jugé « trop élitiste » et est devenu le « bel été », réunissant souvent un public confidentiel ; le quartier du Prado est devenu une « presque île » ; le Printemps de l'écologie devient « faites de l'écologie ». On aurait souhaité que de nouvelles actions accompagnent ces changements sémantiques....

Elisabeth Pol-Ludwig Speter-Lejeune - Bourges au centre - speterludwig@gmail.com

MCB 1

La Communauté d'Agglomération de Bourges se propose de réhabiliter l'ancien site de la Maison de la Culture en y installant sa direction générale, des services généraux et une centaine d'agents ainsi qu'une brasserie. Bien que le volet culturel, pourtant très imprégné à cet endroit, soit très édulcoré, il n'en demeure pas moins que l'arrivée de fonctionnaires est un élément fort pour le dynamisme et l'attractivité du Centre-ville. Espérons que l'aménagement de ce nouvel espace de vie et de rencontre sera intégré dans le projet récemment affiché par la Ville de Bourges au titre de la future liaison entre le Centre-ville, la nouvelle Maison de la Culture et le Château d'eau.

Bourges Trajectoires - philippe.mercier@ville-bourges.fr



ISABELLE CARLIER AU COMBAT... CULTUREL

LES DATES CLÉS

29 mai 1977 :
naissance à Ath, en Belgique

1997 :
arrivée à Bourges

2000 : diplôme filière « Vidéo et multimédias » de l'École nationale supérieure d'Art de Bourges

2002 : programmatrice et coordinatrice de projets multimédias à Bandits-Mages

2009 : entrée de Bandits-Mages dans le réseau européen EMAP (European Media Art Platform)

2020 : co-direction d'Antre Peaux

La co-directrice de Antre Peaux fait de l'accès aux arts et à la culture pour tous, l'un de ses priorités au quotidien.

Son attachement à la ville de Bourges est réel. « *Je suis viscéralement Belge, de part ma naissance, confie Isabelle Carlier, co-directrice d'Antre Peaux, mais j'entretiens un lien profond, et de cœur, avec Bourges. Et cela a commencé avec mes études, puisque je tenais spécialement à faire mon cursus vidéo et multimédias à l'école d'art de Bourges.* » Ce lien d'attachement, elle l'entretiendra également très tôt avec Bandits-Mages (aujourd'hui Antre Peaux, depuis sa fusion avec Emmetrop), notamment au travers d'un engagement bénévole au sein de la structure dont le festival s'est tenu à l'époque à la Maison de la Culture. « *Dès 1997, je m'implique et j'ai la chance d'apprendre différentes techniques comme l'éclairage lumière, la projection...* »

Puis, en 2002, à la faveur d'un poste salarié libre, elle est engagée comme programmatrice et coordinatrice de projets multimédias. Dès lors, elle suggère et contribue à l'édification de plateaux expérimentaux, à la diffusion des pratiques de recherche de nouvelles formes de création ainsi qu'à l'échange des idées dans ces domaines. Une ligne qu'elle s'attache aujourd'hui à poursuivre, avec la même conviction et la même passion, comme co-directrice d'Antre Peaux.

LE PRATIQUE ET « LE FAIRE »

Dans ses « combats », elle n'oublie pas l'accès à la culture, aux cultures, pour le plus grand nombre. Et ce, par la pratique et le faire. « *Antre Peaux, c'est un tiers de diffusion et de programmation d'événements comme les concerts, les conférences, les expositions, rappelle Isabelle Carlier, le deuxième tiers, ce sont les résidences d'artistes pendant*

lesquelles ils peuvent rechercher, échanger selon leurs secteurs d'activité... Enfin, et j'y tiens énormément, il y a la pratique et « le faire » via nos ateliers qui permettent aux publics pluriels, de découvrir la création et d'être mis en relation avec divers univers artistiques. »

« ...LA CULTURE EST VECTEUR D'ÉMANCIPATION, DE CONSTRUCTION, D'ENRICHISSEMENT... »

Pour Isabelle Carlier, cet accès à la culture – aux cultures – et aux arts visuels par le biais de la transmission et « du » faire » n'a rien d'accessoire. « *En fait, il s'agit là d'un enjeu essentiel car la culture est vecteur d'émancipation, de construction, d'enrichissement, elle permet de prendre position dans la vie, dans un dialogue avec les autres, et pour soi ! Elle est pleinement constitutive de notre identité.* » Et à venir, la co-directrice se fixe encore de nouvelles priorités comme rendre encore plus visible et lisible Antre Peaux, « *car nous sommes connus et reconnus au niveau régional, national, européen mais paradoxalement, moins au niveau local.* » Autre « dossier » de poids, la transition écologique de la structure tant au niveau de l'équipement et du fonctionnement que de l'accueil des artistes et du public. « *Cette mutation se fera en lien avec la Région Centre-Val de Loire qui a retenu notre dossier... L'idéal serait d'atteindre nos objectifs d'ici à cinq ans.* » Isabelle Carlier, toujours au combat !

